

DEPARTEMENT DE LA MARNE
MAIRIE
DE
MOUSSY
51530

Tél. 03.26.54.04.43
Fax 03.26.55.47.57

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13/02/2020

Monsieur le Maire, Jean-Noël DINIZ, ouvre la séance à 18 h 30 en présence de

Après lecture des délibérations adoptées lors du Conseil du 17/12/2019, l'ordre du jour est abordé.

- 1) **Comptes administratifs 2019** : Dominique Lepoutre donne lecture du compte administratif 2019 et le commente.
 - . Les recettes sont supérieures au budget prévisionnel voté en avril 2019 : 585 582€ contre 567 429€. Parmi ces augmentations, à noter plus de recettes sur l'école mais plus de dépenses en face, un peu plus d'attributions de compensation de l'Agglo et un remboursement de TVA sur gros travaux 2018.
 - . Les dépenses sont globalement inférieures aux prévisions : 470 535€ contre 484 600€ prévues (-13 539€). A noter spécialement moins de consommation énergétique grâce aux remplacements de candélabres classiques par les LED, plus de frais de voirie (rue de Champagne, Allée du Parc et rue des Prieurés) mais moins de frais d'entretien divers et moins de charges de personnel.
 - . Les investissements prévus à hauteur de 589 500€ n'ont été réalisés qu'à hauteur de 74 213€. L'avenue du Mt Félix est en cours, les investissements prévus au cimetière sont en retard et les travaux commandés au SIEM seront reportés début 2020. L'investissement tondeuse a été plus important que celui prévu au budget mais permettra de ne plus faire appel à un prestataire de service pour la tonte rue des Prieurés.

Le total des recettes est de 585 582€

Le total des dépenses est de 552 061€

L'excédent 2019 est de 33 521€

Aucune remarque n'est formulée par le Conseil. Le Maire met au vote l'approbation de ces comptes : aucune opposition, aucune abstention ne sont prononcées, les comptes sont adoptés à l'unanimité.

- 2) **Budget 2020** : Le budget 2020 sera présenté le 12 mars prochain. Le conseil municipal souhaite que l'amélioration de l'éclairage public soit poursuivie, que la réfection des toitures de l'école et le remplacement des fenêtres au dessus de la cantine fassent partie des projets du prochain conseil municipal et que l'avenue de Mont Félix soit terminée au printemps 2020.
- 3) **Questions diverses** :
 - L'abribus destiné aux transports scolaires a été remis en état et déplacé devant l'arrêt du bus de l'Agglo. Il conviendrait de prévoir un passage piéton devant cet arrêt pour permettre aux élèves qui prennent le bus scolaire de l'autre côté, de traverser en toute sécurité.

- Gîte de M Moigneau : le Conseil municipal autorise l'installation d'un panneau signalant le gîte près du petit pont précédant le moulin. M Moigneau devra faire une demande écrite à la Mairie.
- Revoir « l'arrêt minute » devant la boulangerie
- Tracteur communal : le châssis est très dégradé. Prévoir de le remplacer
- Caniveau au dessus du bassin rue Paul Ganon : à entretenir rapidement
- Bureau des prochaines élections : le planning est établi. Trouver un volontaire parmi les candidats aux prochaines élections pour tenir le bureau de 13h à 16h

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 12 mars 2020 sauf urgence

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée vers 21h00.